

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des Domaines, du Patrimoine de l'État et de la Réforme Foncière.

Société Nationale d'Aménagement de Terrains, de Promotion et de Gestion Immobilière.

« EL MOURITANIYA LIL AGHARAT »



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 01/CPMP/ELMA/2026

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés Publics 2026 – Révision n°1, en date du 22 mai 2026, sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.mr.

Dans le cadre de la politique de modernisation de la ville de Nouakchott et de l'amélioration de l'accès des citoyens à la propriété foncière, la société EL MOURITANIYA LIL AGHARAT a bénéficié de réserves foncières situées à Nouakchott.

Afin d'assurer la viabilisation de l'une de ces réserves, dénommée « NESSIM », localisée sur la route de Nouadhibou à proximité du Poste Nord, EL MOURITANIYA LIL AGHARAT envisage de recruter un bureau d'études chargé du contrôle et du suivi :

- des travaux d'aménagement et d'adduction d'eau potable d'une réserve foncière appartenant à la société, située dans la zone de Tevragh Zeina, à l'ouest du secteur Module H ;
- ainsi que des travaux d'apprêtement d'une autre réserve située au nord du domaine universitaire.

La mission consiste à assurer le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement et d'adduction d'eau potable conformément :

- aux règles de l'art ;
- aux clauses environnementales et sociales prévues dans les dossiers d'appel d'offres ;
- aux spécifications techniques ;
- ainsi qu'aux plans d'exécution validés entre l'entreprise, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre retenu dans le cadre du présent AMI.

Le consultant devra disposer d'une expertise avérée dans le domaine des travaux de construction, notamment dans les aménagements de mares, de plateformes, de voiries et de réseaux hydrauliques. Il devra également justifier d'expériences et de références pertinentes dans le contrôle et le suivi de travaux similaires réalisés au cours des dix (10) dernières années.

À cet effet, EL MOURITANIYA LIL AGHARAT invite les consultants (firmes) à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations décrites ci-dessus. Les candidats intéressés devront

fournir un dossier démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les compétences requises pour exécuter la mission. Les consultants peuvent se constituer en groupement afin de renforcer leurs capacités techniques.

Critères de présélection

1. Expérience générale : 30 points

(Missions de suivi et contrôle de travaux dans divers domaines)

- 3 points par projet réalisé.

2. Expérience spécifique : 70 points

a) Aménagement de mares et plateformes : 42 points

- 6 points par projet ;
- seuls les projets d'une superficie supérieure à 10 hectares seront pris en compte.

b) Voiries : 20 points

- 4 points par projet ;
- seuls les projets portant sur plus de 2 km seront retenus.

c) Adduction d'eau potable (AEP) : 8 points

- 4 points par projet ;
- seuls les projets portant sur plus de 10 km seront pris en considération.

Les expériences non accompagnées :

- d'attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics ou institutionnels ;
- ainsi que des pages de garde et pages de signature des contrats certifiées conformes à l'original (documents non scannés) dans le pays d'origine,

Ne seront pas prises en compte.

La note minimale requise pour être présélectionné est fixée à cinquante-cinq (55) points sur cent (100).

Tout bureau d'études n'atteignant pas cette note sera éliminé de la procédure.

Équipe minimale à mobiliser

Le consultant retenu devra mobiliser l'équipe suivante :

- un (1) Chef de mission, Ingénieur en génie civil ;
- un (1) Ingénieur géotechnicien ;
- un (1) Ingénieur hydraulicien ;
- un (1) Surveillant de chantier, Technicien supérieur en topographie ;

- un (1) Surveillant de chantier, Technicien supérieur en génie civil.

(Le personnel ne sera pas évalué à ce stade de la procédure ; les CV ne sont donc pas exigés.)

La durée prévisionnelle de la mission est fixée à douze (12) mois à compter de la date de notification du contrat.

Le consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications des Consultants (QC), conformément à la réglementation nationale relative aux marchés publics.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, du lundi au jeudi de 09h00 à 16h00 GMT et le vendredi de 09h00 à 12h00 GMT :

Direction Technique

EL MOURITANIYA LIL AGHARAT

Siège : Immeuble Brakna, Rue de l'Indépendance Nouakchott – Mauritanie

Le dossier, rédigé en langue arabe ou française, devra porter la mention :

Tél : +222 26810529

« Manifestation d'intérêt portant sur le recrutement d'un bureau chargé du contrôle et du suivi des travaux d'aménagement et d'adduction d'eau potable d'une réserve foncière appartenant à la société, située dans la zone de Tevragh Zeina, à l'ouest du secteur Module H, ainsi que de l'apprêtement d'une autre réserve située au nord du domaine universitaire. »

Le dossier comprendra notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation de la firme, incluant son organisation managériale ;
- les attestations de bonne exécution délivrées par les clients, ainsi que les pages de garde et de signature des contrats, sous peine de rejet ;
- un acte de groupement conjoint et solidaire, le cas échéant ;
- les attestations du Registre de Commerce, des impôts et de la CNSS pour les bureaux nationaux ;
- les attestations du Registre de Commerce et de non-faillite pour les bureaux étrangers.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées en version papier à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 05 juin 2026 à 11h00 GMT, en trois (03) exemplaires dont un (01) original :

Commission de Passation des Marchés Publics

EL MOURITANIYA LIL AGHARAT

Siège : Immeuble Brakna, Rue de l'Indépendance
Nouakchott – Mauritanie

Le Directeur Général

Mohamed Ahmed Mahmoud

